



**Madame la Rectrice,
Mesdames et messieurs les membres du CTA,**

Le Ministère a changé de tête mais les projets libéraux et dévastateurs sont malheureusement toujours bien présents. C'est ainsi qu'un changement de paradigme, qui mettrait fin à l'Ecole Républicaine, serait en passe de voir le jour.

En effet, le Ministère souhaite généraliser, sans qu'aucun bilan ne soit dressé, l'expérimentation Marseillaise où les écoles bénéficieraient de « crédits » au regard de projets et où les directeurs et directrices pourraient recruter les personnels selon leur « motivation » à s'inscrire dans ces projets. Les moyens octroyés ne seraient plus dépendants des besoins identifiés mais de projets - qui devront, cela va sans dire, correspondre aux attendus du Ministère...La gestion collective des personnels laisseraient la place à des affectations discrétionnaires remettant en cause l'équité et la transparence permises par un mouvement basé sur un barème applicable à toutes et tous.

Le SNUipp et la FSU s'opposent à cette « Ecole du futur » souhaitée par Macron soumise à projets avec contrats d'objectifs et par conséquent soumise à des formes de pressions managériales descendantes pour répondre à ces mêmes objectifs. Le SNUipp et la FSU s'opposent à ces projets mortifères qui dessineraient une Ecole inégalitaire où les moyens ne seraient plus accordés selon les besoins des élèves et des équipes. Ces orientations remettraient en cause l'essence même du Service Public qui doit répondre aux besoins des usagers quels que soient les points du territoire.

Localement, ce projet libéral et inégalitaire pour l'Ecole trouve aussi une déclinaison. En effet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Creuse s'inscrit dans cette lignée puisqu'il indique lors de réunions territoriales qu'il organise, regroupant élu.es, parents d'élèves et personnels, qu'il souhaite accompagner des initiatives locales à l'échelle des communautés de communes, y compris par l'octroi de moyens supplémentaires... Dans ce contexte qu'en sera-t-il de l'équité territoriale ? Nous aurions alors à faire, dans l'Académie, à des écoles dépendantes d'initiatives politiques locales, des écoles à plusieurs vitesses selon les communautés de communes ...***Le SNUipp et la FSU s'opposent à cette vision territoriale de l'Ecole, libérale et inégalitaire.***

Dans le même temps où les responsables de l'Education Nationale rêvent à cette École de demain et travaillent à la mettre en place, l'Institution est incapable de répondre aux besoins du présent.

Le SNUipp-FSU dénonce un nombre important de dysfonctionnements. Le SNUipp-FSU souhaite particulièrement attirer votre attention sur les points suivants.

La situation des AESH, indispensables dans une école pleinement inclusive, est scandaleuse et n'évolue que trop peu au regard des avancées qui restent à parcourir.

- La grille de rémunération aux indices les plus bas de la Fonction Publique cumulée avec les temps partiels imposés conduit à ce que les AESH soient rémunérées en dessous du seuil de pauvreté.
- L'indemnité compensatrice de CSG n'est toujours pas versée. L'indemnisation des frais de déplacement relève pour certain.es d'un parcours du combattant.
- Les moyens insuffisants et contraints conduisent au non respect des notifications d'accompagnements ou/et à une mutualisation de l'aide causant réduction et émiettement des accompagnements, à des changements des emplois du temps, à une dégradation des conditions de travail des AESH, à une remise en cause de leur travail... ***C'est inacceptable !***

Le SNUipp-FSU demande une revalorisation sans condition pour toutes les AESH. Le SNUipp-FSU demande à ce qu'à terme, toutes et tous les AESH qui le souhaitent puissent bénéficier d'un temps de travail à temps complet. Dans l'attente, le SNUipp-FSU demande à ce qu'aucun.e AESH ne se voit proposer un temps de travail en dessous de 24 h hebdomadaire. **Des moyens supplémentaires sont urgents afin de rendre possible ces nécessaires augmentations de quotités de travail et afin de pouvoir honorer toutes les notifications d'accompagnement.**

La situation du remplacement est catastrophique. Le SNUipp-FSU dénonce l'incapacité de l'Institution à garantir la présence d'un.e enseignant.e au quotidien dans chaque classe de l'Académie. Depuis la rentrée, le constat est sans appel : non remplacement record en une seule et même journée dès la première période, des classes uniques fermées, des formations non tenues, des décharges de directions annulées.

- ***Les absences non remplacées sont quotidiennes.***
- ***Le nombre et la précocité de ces absences non remplacées sont inédits.***

- **Les conditions de travail des personnels et les conditions d'accueil des élèves sont dégradées.**
- **Les chances de réussite des élèves sont réduites et les conditions de l'augmentation des inégalités scolaires sont accrues !**

C'est une difficulté structurelle à laquelle est confrontée l'Académie à laquelle il s'agit de répondre. Le recrutement de toujours plus de personnels contractuels, précarisant la profession, n'est satisfaisant ni pour le Service ni pour les personnels contractuels qui pour la plupart se sont présentés au concours de professeurs des écoles et aspirent à entrer dans la Fonction Publique sous statut.

Le SNUipp-FSU avait fait d'autres propositions qui n'ont pas été retenues. Pour le SNUipp-FSU, il s'agissait et il s'agit toujours notamment de permettre l'entrée dans l'académie aux personnels souhaitant y exercer. Certain.es habitent d'ailleurs déjà en Limousin. C'est un gâchis institutionnel et individuel que de continuer à les empêcher d'exercer. Le SNUipp-FSU avait également demandé à élargir la liste complémentaire et appeler des collègues à exercer dans le cadre d'un emploi statutaire. Cette solution apportant sécurité pour les personnels et stabilité pour le Service serait de nature à garantir une meilleure qualité d'accueil pour les élèves.

C'est dans ce contexte que le Ministère a annoncé la suppression de 1117 postes pour l'année prochaine. Le SNUipp-FSU s'insurge contre cette dotation négative qui aurait, si elle est maintenue et appliquée, des conséquences plus que néfastes pour le Service Public d'Education dans l'Académie comme en France. *Comment croire, qu'avec moins de postes, un meilleur Service pourrait être rendu aux usagers ? Comment croire que les conditions de travail des personnels pourraient être améliorées ?*

Le SNUipp-FSU ne peut se résoudre à ce que les perspectives pour l'année prochaine soient pires que cette année.

Enfin, le **SNUipp-FSU** souhaite attirer votre attention sur les **conséquences catastrophiques, sur la gestion des personnels, de la loi de Transformation de la Fonction Publique, que la FSU a combattue.** Le nouveau cadre qu'elle a posé, la lecture la plus restrictive qui en est faite dans l'académie conduisant à l'absence de dialogue avec les organisations syndicales ainsi que l'insuffisance de moyens alloués aux services dans les DSDEN ont conduit mécaniquement à ce que **les opérations de promotions comme celles des mouvements départementaux soient entachés d'erreurs.** Pour les mouvements départementaux, le SNUipp-FSU dénonce

- des errata publiés nombreux et successifs dans les départements,
- des personnels oubliés dans les opérations de mouvement,
- des erreurs dans l'affectation de personnels avec des barèmes non respectés, ...
- Pour les promotions, le SNUipp-FSU dénonce des barèmes non respectés, comme pour les promotions à la Hors Classe en Creuse, conduisant à des erreurs dans les tableaux de classement. Des personnels ont ainsi été informés dans un premier temps qu'ils avaient été promus à la Hors Classe pour finalement être informés près de deux mois après qu'ils ne l'étaient plus ... **Ces opérations se déroulent aujourd'hui dans la plus grande opacité qui nourrit une certaine défiance envers l'Institution.**

Ces dysfonctionnements doivent alerter et conduire à ce qu'une analyse soit faite afin que toutes les conséquences soient tirées et que des dispositions soient prises afin qu'ils ne se reproduisent plus. Le SNUipp-FSU rappelle que ce sont typiquement le genre de difficultés qui n'arrivaient pas lorsque les opérations de gestion étaient traitées dans un cadre paritaire. **Le SNUipp-FSU revendique le retour à une gestion paritaire des personnels. Dans l'attente, le SNUipp-FSU attend que les conditions des nécessaires échanges avec les services soient créées permettant une gestion des personnels dans l'équité et la transparence.**

En cela, le SNUipp-FSU dénonce les bilans extrêmement tardifs, prévus en janvier, des LDG qui est un mauvais signal envoyé.

Pour le SNUipp-FSU, les questions des conditions de travail, la question de la gestion des personnels sont des questions indissociables des enjeux de réussite des élèves. C'est pourquoi, le nous continueront de tout mettre en œuvre pour que les personnels puissent exercer dans les meilleures conditions de travail et continuera d'œuvrer pour la défense et le développement d'un grand Service Public d'Education Nationale pour la réussite et l'émancipation de toutes et tous les élèves !